Enfance en danger : Gillet remet tout à plat



Le président du Département a répondu aux critiques formulées par les syndicats dans nos colonnes. Il confirme un appel à projet global et s'oriente vers des économies.

La mise en cause syndicale a visiblement hérissé le poil à Christian Gillet. Le président UDI du conseil départemental organisait, hier après-midi, une conférence de presse pour répondre à la mise en garde formulée dans nos colonnes (Ouest-France vendredi 29 janvier) par des représentants des travailleurs sociaux des associations chargées de mettre en œuvre la protection de l'enfance dans le Maine-et-Loire.

Pour Christian Gillet, la baisse de budget annoncée, de l'ordre de 3 %, n'affecterait pas l'enveloppe allouée. « Toujours 99 millions d'euros », dans le budget primitif annonce le président.

Plus encore, il s'appuie sur un rapport définitif de la chambre régionale des comptes, pas encore public mais très souvent cité, pour montrer le bon niveau de l'investissement financier de la collectivité dans ce domaine. « Pour des raisons historiques, le poids de l'Aide sociale à l'enfance est largement plus élevé, de l'ordre de 8 à 9 %, par rapport aux autres départements. La dépense par habitant est supérieure de 30 % à celles réalisées globalement en France. Le taux d'encadrement est particulièrement élevé dans les maisons éducatives à caractère social, avec un adulte pour un enfant quand le ratio atteint 0,85 % en Loire-Atlantique. »

« Les associations ne répondent pas aux besoins »

Il n'empêche : l'heure est bien aux économies. Et Christian Gillet de choisir les passages du rapport de la chambre régionale des comptes qui justifieraient une nécessaire mise à plat du système. « Est-ce que c'est une erreur de faire des écono-



Christian Gillet a tenu un discours plutôt musclé, hier, dans son bureau de l'hôtel du Département. Il veut repenser la protection de l'enfance avant l'été prochain.

mies? », interroge-t-il sans trouver d'opposition. Il promet de réinterroger les relations entre la collectivité et les associations... qui agissent par délégation au nom du Département. « On veut lancer un appel à projet global, assure-t-il, confirmant les craintes formulées par les représentants syndicaux. Les associations doivent y répondre, notamment pour l'accueil des fratries. Aujour-d'hui, elles ne répondent pas aux besoins du Département. » Qui rédige pourtant le cahier des charges.

Le président du conseil départemental lâche des mots durs en direction de ses partenaires. Qu'il taxe d'immobilisme. « C'est un dialogue de sourds. Les associations campent sur leurs positions. C'est compliqué. Nous entretenons des rapports difficiles. » Pire encore : il les accuse de facturer au Département des prises en charge inexistantes. « On paie des places vides qu'on ne nous dit pas », s'agace-til. Il leur a demandé également de « mutualiser les postes de direction, de travailler ensemble ».

Plus de familles d'accueil, moins de foyers

Discussion fermée ? Pas tout à fait. « Je vais recevoir les présidents des douze associations, annonce Christian Gillet. On ne veut pas leur mort. » Pourtant, il regrette ouvertement que, sur les 1 900 placements; dont 90 % sont d'origine judiciaire, seulement la moitié soit prise en charge par des familles d'accueil. « On est en train de refaire le schéma « enfance famille «, lance-t-il. Il faut que nos enfants aillent plutôt en familles d'accueil. » Un cadre qu'il considère plus adapté.

Pour cela, le président envisage d'augmenter le recrutement et dépasser l'actuel seuil de 560 foyers. Quitte à assouplir les critères d'attribution, qu'il juge « très exigeants ». L'enjeu est clair : la facture par enfant et par jour y est réduite de moitié. Une logique financière évidente.

Josué JEAN-BART.